

Original : anglais

**Résumés des Activités du Groupe de Travail sur la  
Faune Sauvage**

**Qui s'est réuni du 14 au 17 juin et du 13 au 16 décembre 2022  
Présenté par le Dr William Karesh, Président du  
Groupe de Travail**

**(90 SG/11GT1)**

Le président du Groupe de travail sur la faune sauvage, Dr William Karesh, a présenté une synthèse des activités du Groupe de travail depuis la précédente Session générale ainsi que les résultats des réunions annuelles du Groupe de travail tenues du 14 au 17 juin 2022 et du 13 au 16 décembre 2022.

Le Groupe de travail a rappelé que la santé des humains, des animaux domestiques et de la faune sauvage était inextricablement liée, mais que les besoins globaux en matière de santé des populations d'animaux sauvages en liberté n'étaient guère pris en compte par les organisations et agences internationales. Et d'ajouter qu'il était urgent d'agir pour éviter une nouvelle perte de biodiversité et pour maintenir et restaurer des écosystèmes sains afin de garantir un avenir plus sain et plus durable. Dans le cadre de son mandat d'amélioration de la santé et du bien-être des animaux dans le monde entier, et grâce à son réseau mondial et à son rayonnement, l'OMSA pourrait et devrait jouer un rôle de premier plan dans ce domaine.

Le Groupe de travail a pris acte de l'adoption réussie du Cadre de l'OMSA en faveur de la santé de la faune sauvage et de l'expansion des activités de l'Organisation liées à la santé de la faune sauvage, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités de surveillance des maladies de la faune sauvage, le renforcement du réseau fonctionnel des Points focaux nationaux de l'OMSA pour la faune sauvage, et l'examen de l'objectif et du mécanisme de notification des maladies de la faune sauvage à l'échelon international. Plusieurs études et enquêtes menées par des consultants (notamment sur les normes internationales existantes, la législation vétérinaire, la surveillance des maladies de la faune sauvage et l'impact des maladies infectieuses sur la faune sauvage) ont été commandées afin de fournir une base factuelle pour le Cadre de l'OMSA en faveur de la santé de la faune sauvage.

Le Groupe de travail a discuté des domaines prioritaires dans lesquels l'OMSA devait agir conformément à son mandat actuel et en soutien à son Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage. Les domaines prioritaires étant les suivants :

- i. L'OMSA pourrait élaborer des normes et/ou des lignes directrices visant à protéger la santé et la conservation des animaux sauvages dans le cadre de l'initiative « Une seule santé ». Les lignes directrices et les normes actuelles de l'OMSA pourraient être revues afin d'identifier les possibilités de résultats mutuellement bénéfiques pour la santé des animaux domestiques et sauvages et de considérer la santé des animaux sauvages d'un point de vue environnemental et écologique.
- ii. Amélioration de la surveillance et de la notification des maladies de la faune sauvage (le Groupe de travail a été informé de la manière dont le système *Epidemic Intelligence from Open Sources* (EIOS) pouvait être utilisé pour suivre les événements sanitaires affectant la faune sauvage et a reçu des informations sur le « Projet Quick Win » (ce projet permet aux Membres de poursuivre la notification des maladies de la faune sauvage à l'OMSA, tandis que l'OMSA examine et étudie une stratégie à long terme pour la notification des maladies de la faune sauvage). Le Groupe de travail a souligné l'importance de la surveillance dans l'amélioration de la prévention et des actions de réponse.
- iii. Renforcement des capacités :
  - Renforcement du réseau de Centres collaborateurs pour soutenir la mise en œuvre du Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage : le Groupe de travail a discuté et suggéré des recommandations pour la mise en place d'un réseau de Centres collaborateurs travaillant sur la faune sauvage ;
  - Prise en compte des considérations relatives aux animaux sauvages et de l'évaluation des capacités dans le cadre du Processus PVS (critères d'évaluation, experts de la faune sauvage en mission, etc.) pour aider les pays à évaluer les besoins en matière de santé de la faune sauvage.
  - Le Groupe de travail a élaboré un projet de document sur les mécanismes possibles pour aider les Membres à gérer les événements affectant la faune sauvage.
- iv. Formation :
  - Renforcer le réseau de Points focaux nationaux pour la faune sauvage ;

- Étendre le réseau de l'OMSA en y incluant des partenariats supplémentaires avec des experts de la santé des espèces sauvages et des organisations internationales de conservation ou liées à la santé des espèces sauvages (par exemple, *Wildlife Disease Association*, la Commission baleinière internationale, la CITES, l'UICN, etc.) ;
- Envisager d'inclure l'évaluation des risques sanitaires liés à la chaîne de valeur de la faune sauvage dans les activités et l'outil de formation de l'OMSA.

Enfin, le Groupe de travail a abordé d'autres sujets tels que la variole du singe, le Fonds fiduciaire multipartite pour la biodiversité et la santé, et l'influenza aviaire.

---